25 septembre 18

L'activité PNC

L'activité PNC reste inégale et



sionnements d'effectifs, les impositions de congés sauvages et en masse sur des périodes où l'on se retrouve par la suite en sous effectif, etc.

Nous prenons ce sujet à bras le corps, et allons travailler sur des mesures qui permettront à tout le monde de trouver son compte. En effet, notre activité impacte nos salaires, et sur ce point il y a des mesures simples à prendre qui pourraient permettre de corriger pas mal de choses, bien que cela ne nous fera pas oublier ces 10 ans sans augmentations, et qu'il faudra rattraper le temps perdu!

Indemnités RUN: ENFIN!

Votre équipe SNPNC avait soulevé cet irrégularité il y a plusieurs mois maintenant. Après des mois de travail, de questions DP, de harcèlement de la Direction, de menaces de Prudhommes collectif, la Direction a (enfin) cédé:

Le paiement des indemnités RUN dues sera payé rétroactivement sur la paie d'octobre (début novembre).

La Direction les payait correctement depuis Juin, restait à obtenir la rétroactivité. C'est fait!!

La Direction nous a fait savoir ce jour que la Direction Financière a validé un versement avec la paie d'octobre.

Merci de votre patience et de votre confiance!

Néanmoins cette rétroactivité était un dû, cela ne nous fait pas oublier que nous connaissons des difficultés avec notre activité et notre rémunération. Une hausse des salaires, une amélioration et un équilibrage de nos activités restent notre objectif à terme. Nous reviendrons vers vous prochainement sur le sujet.



Réseau

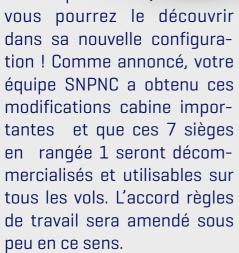
L'arrêt de TLV, LRM et POP sont confirmés. Egalement la desserte de la RUN s'arrête en Janvier, pour reprendre en Juin. Des rotations Antilles ont été annulés à l'Automne.

Toutefois, il devrait y avoir une bonne nouvelle sous peu si nos informations sont bonnes (et en général, elles le sont):

XL devrait se développer sur la Chine prochainement, très prochainement.

Poste repos

Le SEU a été équipé!Dèsjeudi 27 septembre,



TTAF: demi victoire!

Le TTAF est une mesure gagnant-gagnant pour l'entreprise, les salariés directement concernés, mais également les autres salariés, qui récupèrent l'activité ainsi libérée. Votre équipe SNPNC est à l'origine du TTAF et nous le défendons bec et ongles!

Cette année encore, il a rencontré un succès grandissant. Le nombre de demandes a explosé, dépassant largement les quotas proposés par la Direction.

Le mois dernier, nous avions déjà fait augmenter le quota initialement prévu.

Néanmoins, il restait 16 demandes en attente. Ce jour, la Direction nous a fait savoir qu'elle proposait, pour les 16 personnes en attente, d'accepter leur demande de TTAF mais avec Juillet et Août exclu. Et qu'elle n'ira pas plus loin.

Elle justifie sa position par le fait que accorder ces 16 postes en TTAF avec Juillet et Août inclus **pénaliserait gravement l'acceptation des vacances d'été de tous les salariés,** puisque une trentaine de CDD nous ont ou vont nous quitter et que l'entreprise rencontre des **difficultés pour trouver des CDD** qui acceptent de venir pour Juillet et Août uniquement, saison où l'activité est la plus haute.

Comme nous sommes pris par le temps, nous allons étudier cette possibilité et aussi comment la contractualiser avec un avenant dans l'accord existant. Nous sommes toutefois prudents, nous attendons de voir ce que l'entreprise propose exactement. Nous reviendrons vers vous prochainement.

Cette mesure, avec Juillet et Août exclus, serait un moindre mal pour les salariés concernés et demandeurs. Elle permettrait aussi de redistribuer de l'activité pour tous les autres, 10 mois par an.

A terme, il conviendra de trouver les solutions pour pérenniser un maximum de TTAF avec Juillet et Août inclus.